



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Les-joies-de-l-economie-des,2497>

L'alternative acceptable :

Les joies de l'économie des ressources

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 885 - janvier 1990 -

Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2009

Date de parution : janvier 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Nous avons commencé dans notre numéro 881 et poursuivi dans notre numéro 883 la traduction d'une proposition de réformes qui nous vient du Royaume-Uni tendant à substituer aux multiples taxes en vigueur une taxe unique basée sur l'énergie. Voici la suite de cette traduction :

3.4 On mesure très facilement le contenu en énergie (physique, différent de sa valeur monétaire) de tous les matériaux à l'aide de procédures bien établies ou à partir de tables en fonction de leur poids ou de leur volume. La déclaration en énergie sur les documents d'import-export (qui peut être contestée par les producteurs indignés sur justification du véritable contenu en énergie) ne serait qu'une simple procédure douanière dans toutes les transactions commerciales et les mouvements de marchandise en gros. Bien que tous les utilisateurs d'énergie ou de produits énergétiques adopteront sans doute des procédures d'audit en énergie (difficiles disponibles) pour des raisons d'efficacité économique, c'est l'État qui évaluera et appliquera la Taxe Unique mais une fois seulement : à la source économique. Aux frontières européennes (ou nationales) on applique la Taxe unique sur tous les mouvements de marchandises (entrant ou sortant) suivant des taux conformes aux "normes industrielles" en agréant ainsi les produits composites tels que les moteurs d'automobiles qui renferment une grande variété de matériaux qui, pris séparément, auraient des contenus énergétiques en énergie Primaire différents. Ces taux sont calculés de façon à incorporer toutes les pertes de conversion et de fabrication qui supportent donc la Taxe Unique. Quoiqu'on puisse s'attendre à ce que cette procédure améliore les rendements de conversion (par exemple, la récupération de l'énergie perdue dans les torches dans les puits de pétrole), il faut en fait s'assurer que tous les points de taxation sont égaux. C'est essentiel pour que le commerce intérieur et extérieur ne soit pas discriminatoire. Le reste, comme nous le verrons, est pris en compte naturellement et équitablement à mesure que l'énergie se diffuse dans l'économie des ressources dans toutes les activités humaines.

3.5 Des combinaisons des énergies Primaires locales pratiques sont appliquées à , ou contenues dans, toutes les ressources matérielles et tous les produits (cuivre, fer, acier, aluminium et tous les autres métaux ; tous les plastics ; l'électricité, le pétrole et toutes les énergies (secondaires) raffinées et fiouls ; le papier peint, les textiles synthétiques, les engrais artificiels,...). On ajoute aux matériaux naturels tels que les tissus de coton des contenus en Energie Primaire égaux pendant leur fabrication comme on le fait pour les briques, le ciment, le verre, les céramiques et tous les matériaux de construction ainsi que pour les industries de services. Le Contenu en Energie Primaire égal peut provenir de l'énergie utilisée ou perdue dans l'extraction, la fabrication, le traitement et le transport (contenu en énergie "selon la valeur" ou "latent") ou être dû à l'énergie "intrinsèque" contenue dans et transférée à partir de l'énergie Primaire locale elle-même. D'une manière ou d'une autre, cette valeur énergétique totale, supportant le coût ajouté par la Taxe Unique, diffuse vers les industries de services, les travaux de bureau, la publicité, la radiodiffusion et finalement vers tous les consommateurs. En tant que taxe sur les ressources, la Taxe Unique s'applique donc à toutes les consommations qu'elles soient de produits tangibles ou non : du fioul brut pour le chauffage aux services bancaires. Le législateur n'a cependant pas ici à se méfier des définitions locales parce que l'utilisation des énergies de l'économie des ressources tend tout naturellement à s'optimiser dans une économie de marché libre. Cette caractéristique intrinsèque et incontournable résoud complètement les problèmes complexes mentionnés en (1,2.3), (2.2) et (4.1).

3.6 Le gouvernement aura à assurer une planification adéquate et la sécurité publique, à réglementer la localisation et la sécurité des turbines à vent, les émissions de fumées et à

protéger le bien-être public général. La fraude fiscale sera détournée au profit d'initiatives alternatives d'épargne qui devront, pour la plupart, être encouragées. Une grande partie de la législation est déjà en place. Les charges législatives et administratives seront même diminuées si l'on tient compte de ce que, comme nous nous orientons vers la "valeur sociale" des ressources matérielle, les politiciens apporteront quelques complications moralisatrices dans des domaines tels que les droits sur les alcools, le tabac,... et chercheront à donner (ou à prendre) des avantages sélectifs à leurs propres préférences du moment (nucléaire, vent,...). Comme nous allons le voir, on n'aura plus besoin d'œuvres de bienfaisance sélectives "d'allocation de fioul" et autres pénibles quoique bien intentionnées protections de l'État.

4. L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES

4.1 Ayant établi les règles fondamentales, revenons sur notre affirmation "toute création de richesse est une fonction de la consommation totale d'énergie". Cela paraît simple mais c'est, bien sûr, incroyablement complexe. L'efficacité avec laquelle l'énergie est transformée en "valeur ajoutée" varie largement et, en effet, on peut tout à fait penser de l'énergie dans des actions manquées ou destructrices, ou, osera-t-on le suggérer, l'utiliser de manière extravagante et égoïste dans certaines activités de loisirs consommatrices de puissance (et bruyantes). Une grande partie de l'activité économique est orientée vers des industries "à coûts ajoutés" qui consomment énormément sans apporter grand chose au bien-être humain. Classifier, et cataloguer, ne parlons pas de mesurer, des activités aussi diverses serait une tâche redoutable. Cependant nous avons ici une expression qui est essentiellement économique parce qu'elle définit un ingrédient universel - un coût - dans toute "création de richesses" à la fois tangibles (marchandises) et intangibles (services), dans toute activité, même dans tous les processus conflictuels de manière inéluctable. Cette mesure du coût (quoique indirecte) est essentielle dans la conception d'un système économique capable de s'auto-optimiser.

(à suivre)